

Éditorial du Grand Rabbin de Paris

Rav Michel Gugenheim



La joie de vivre

Le cycle des fêtes de Tichri a ceci de remarquable qu'il ne prend pas fin avec le Jour de Kippour. La solennité, l'austérité, la sainteté du 10 Tichri font place aux festivités de Soucot, « fête des cabanes », « époque de notre joie ». Loin d'être fortuit, ce fait est, au contraire, très révélateur. Il exprime l'une des grandes vérités proclamées par le judaïsme, à savoir que l'absolution obtenue à Yom kipour, et la pureté morale retrouvée en ce jour, ne représentent pas encore la forme suprême du culte divin, ni l'idéal de piété absolu. Elles ne constituent qu'un préalable, une étape intermédiaire, permettant d'accéder à un degré supérieur de la démarche religieuse. Le couronnement de cet itinéraire spirituel, c'est la joie débordante ressentie dans l'accomplissement du devoir sacré : sim'ha chel mitsva. Servir D. dans la joie, tel est notre objectif ultime, et c'est là la leçon centrale de Soucot.

Il est cependant permis de s'interroger sur le sens du rapprochement ainsi établi par la Tora entre cet idéal de joie et la mitsva de la souca : pourquoi avoir choisi précisément l'obligation d'habiter durant sept jours dans une souca comme l'exemple par excellence du devoir religieux à accomplir dans la joie ?

Par ailleurs, l'institution – même de cette mitsva n'est pas sans poser problème. Le texte du Lévitique (XXIII, 43) la motive ainsi : « afin que vos générations sachent que J'ai fait demeurer les enfants d'Israël dans des Soucot quand Je les ai fait sortir du pays d'Egypte, Moi l'Eternel votre D. » Le Talmud (Souca 11b) rapporte une discussion sur le sens du mot Soucot dans ce verset : selon Rabbi Eliézer, il s'agit en réalité des « nuées de gloire », nuées protectrices émanant de la majesté divine ; alors que pour Rabbi Aki-ba, ce terme désigne bien des cabanes au sens propre, dans lesquelles D. fit habiter les enfants d'Israël à leur sortie d'Egypte.

Ces deux explications, fondées sur l'Ecriture, sont troublantes : elles impliquent que la fête de Soucot vient commémorer un événement qui appartient entièrement au passé. Généralement, seuls font l'objet d'une commémoration les faits historiques dont les conséquences furent si fondamentales qu'elles restent sensibles encore de nos jours.

Ainsi, Pessa'h célèbre la sortie d'Egypte en ce qu'elle marque la naissance d'Israël, sa constitution en tant que nation. Chavouot commémore la Révélation du Sinai, parce que celle-ci a fixé pour toujours à notre peuple son rôle et sa mission.

Mais pourquoi les nuées (ou les cabanes) bénéficieraient-elles ainsi d'un statut privilégié ? En quoi sommes-nous aujourd'hui concernés par ce miracle ? Quelle différence avec les autres interventions miraculeuses qui se produisirent dans le désert, et qui, malgré leur éclat, n'ont donné lieu à aucune célébration particulière ?

Éditorial du Grand Rabbin de Paris

(Et s'il s'agit de simples cabanes, il n'y a pas même de miracle ! Quel intérêt d'une telle commémoration ?)

Ces réflexions ont conduit certains de nos Maîtres à voir dans la Souca rien moins que le symbole même d'une tranche essentielle de l'Histoire Juive.

En effet, il n'est pas contestable que depuis la destruction du Temple, le souci primordial des Juifs a été de séjourner le mieux possible dans des Soucot de fortune : même dans les périodes les plus prospères, lorsqu'il ne pleuvait ni ne ventait, leurs habitations ne furent jamais qu'éphémères et transitoires. De sorte que chaque année, ces sept jours de Soucot viennent symboliser deux mille ans d'histoire, au cours desquels nous fûmes constamment installés dans le provisoire. Sous cet angle, la Souca reste bien d'actualité, et il apparaît qu'elle évoque un double miracle : non seulement celui de la pérennité mystérieuse d'Israël, mais aussi, et surtout, sa joie puissante de vivre. Après tant de tribulations et de vicissitudes, quelle nation n'aurait pas perdu l'envie de rire, voire celle d'exister ?

Israël, quant à lui, s'il cesse d'être gai au milieu de la tourmente, retrouve le sourire aussitôt le danger écarté. Cette joie, nous enseigne Rabbi Eliézer, ne peut provenir que de la confiance absolue mise par l'observant en la Providence Divine, symbolisée par les « nuées de gloire ». Cette foi inébranlable est génératrice d'un optimisme qui ne se dément jamais, même quand nous sommes obligés de demeurer dans la Souca décrite par Rabbi Akiba, l'habitation précaire et provisoire par excellence.

De sorte que les explications de ces deux grands Maîtres ne s'excluent nullement, mais au contraire, sont complémentaires !

Forts du sentiment de cette Protection divine, incarnée par la Souca, c'est avec une joie intense que nous accomplirons chaque jour le service de D., et atteindrons ainsi la forme la plus élevée de son culte. On comprend bien, dès lors, que pour exprimer et concrétiser cet idéal de joie dans le devoir sacré, s'imposaient, de toute évidence, la Souca et la fête de Soucot !

A Pessa'h, Israël apparaît comme un peuple qui sait s'affranchir des contingences matérielles, le peuple de l'idéal. A Chavouot, il se présente comme le peuple du Livre. Et à Soucot il se révèle comme étant le peuple de la joie de vivre !

Joie pure, authentique, sacrée qui constitue, peut-être, un des secrets de sa pérennité.

Puisse cette nouvelle année 5783 voir régner la joie dans nos familles, nos communautés et en tout Israël.

CHANA TOVA !

Rav Michel GUGENHEIM
Grand Rabbin de Paris